

CULTURE ENVIRONNEMENT et PATRIMOINE d'Amfreville-les-Champs(C.E.P.A.)



Le petit CEPA illustré n° 6

Mars 2025

1. Fondation du patrimoine



Très bonne nouvelle. Nous venons de signer la convention avec la fondation du patrimoine le 22 février 2025.

Ainsi dorénavant vous pourrez faire un don :

- **A la fondation du patrimoine** : concerne uniquement l'église
- <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets?searchQuery=%C3%A9glise&target=place&value=Amfreville-les-Champs&aroundLatLng=49.312317%2C>
- **A l'association** : sera attribué à la culture et à l'environnement.

Les deux sont déductibles des impôts à 75 %.



On vous attend !



Association pour la sauvegarde



Amfreville-les-Champs - Eure



du Patrimoine Naturel et culturel

4 AVRIL 2025
A 18 H 30 SALLE DU TILLEUL

Assemblée
Générale
Annuelle



INVITATION

NOUS AVONS
L'HONNEUR DE
VOUS
CONVIER A
PARTICIPER A
L'ASSEMBLEE
GENERALE
ORDINAIRE DE
NOTRE
ASSOCIATION



ORDRE DU JOUR

1. **Rapport moral et approbation :**
 - Mise à jour des dossiers administratifs de l'association :
 - Statuts - convention mairie
 - Préfecture
 - Direction des finances
 - Activités de 2024
 - Inscription à la fondation du patrimoine validée
2. **Rapport financier et approbation du budget pour l'exercice 2024**
3. **Renouvellement du bureau**
4. **Cotisation 2025 et lancement campagne de dons**
5. **Présentation des projets pour 2025**
6. **Questions diverses et moment convivial**